

le quotidien des sans-papiers

bulletin d'information et d'alerte •

n°18 lundi 31 décembre 2007 • 0,50 euro

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé. Déclaration universelle des Droits de l'Homme

Trop, c'est trop !

En cette douce fin d'année, la chasse aux sans-papiers se déchaîne. Pour respecter les objectifs hystériques de la "politique du chiffre", la police et la gendarmerie arrêtent à tour de bras, et enferment dans les centres de rétention des victimes de la chasse au faciès – souvent en dépit de toute légalité, et en faisant fi toujours du sens humain le plus élémentaire. Trop c'est trop. À Roissy, à Vincennes, et ailleurs, le mouvement de révolte des sans-papiers se répand comme une traînée de poudre. Tout aura commencé lorsque Abou N'Dianor, un professeur de mathématiques sénégalais de la région d'Orléans, se retrouvant au Mesnil-Amelot, menacé d'expulsion immédiate en dépit de son évidente "utilité sociale", aura regardé ses compagnons d'infortune et compris qu'ils étaient tous victimes, comme lui, d'une mécanique délirante et cruelle.

[Suite page 2]

Grève de la faim au Mesnil-Amelot

Depuis bientôt une semaine, la révolte gronde parmi les 120 détenus de la prison administrative pour étrangers du Mesnil-Amelot (CRA) située pratiquement sur les pistes l'aéroport de Roissy. Ils protestent contre les conditions de leur détention mais aussi et surtout contre le sort fait aux sans-papiers dans ce pays et la véritable chasse à l'homme dont ils sont l'objet.

En effet, soumis à la pression de la politique du chiffre à tout prix, les Préfectures et les services de police recourent à tous les moyens et à tous les stratagèmes pour interpellier, placer en rétention et expulser à tout va. Rafles dans les transports publics et dans les rues, descentes de police sur les lieux de travail et même dans les magasins comme cela s'est produit mercredi à Paris, convocations pièges, contrôles au faciès, interpellations à domicile, tout est bon pour faire du chiffre – pour tenter d'atteindre l'objectif démentiel de 25 000 existences fracassées en 2007.

Malgré leur situation très difficile (conditions carcérales dans lesquelles la police a tous les pouvoirs, possibilité de dispersion des détenus, menaces d'une expulsion précipitée), ceux du Mesnil-Amelot ont réussi à s'organiser et à élaborer leurs revendications, essentiellement la fin de la chasse à l'homme dont ils sont les victimes, et à faire connaître leur mouvement.

Face à la révolte des détenus contre la crasse et la promiscuité dans lesquels on les fait vivre et le bannissement qui les attend, les autorités conservent le silence.

Comme ils le disent eux-mêmes, les détenus du Mesnil-Amelot, comme la quasi-totalité des sans papiers d'ailleurs, sont des travailleurs et, ont, le plus souvent, des charges familiales, en France ou au pays. Les persécutions dont ils sont victimes n'ont d'autre justification que l'entêtement doctrinaire et la démagogie xénophobe des Stakhanov de l'expulsion.

Le RESF appelle à manifester sa solidarité aux détenus innocents du Mesnil-Amelot en téléphonant, en envoyant des fax et des mails au sous-préfet en charge de Roissy et au ministre en charge des rafles, du drapeau et des prisons administratives.

[Source : RESF]

DANS LES CENTRES DE RÉTENTION

LA RÉVOLTE A COMMENCÉ!

Le 15 décembre une révolte a commencé au centre de rétention du Mesnil-Amelot : cahiers de doléances, revendications écrites sur les vêtements, refus d'entrer dans les chambres, grève de la faim...

Elle s'est étendue au centre de rétention de Vincennes où de nombreux sans-papiers ont rejoint la grève de la faim et refusé de rentrer dans leurs chambres.

La répression n'a pas tardé. Cent-cinquante CRS sont entrés dans le centre de rétention pour les réprimer. On compte trois blessés parmi les grévistes. La police a refusé d'appeler le Samu. Certaines personnes ont été isolées.

Mais les grévistes ont exprimé leur détermination à ne pas céder.

En cette fin d'année, les Préfets ont reçu le message d'accélérer les rafles pour atteindre le chiffre de 25 000 expulsions fixé par le ministre de Hortefeux. Le harcèlement quotidien des sans-papiers s'est encore accentué. Les arrestations ont lieu partout : lors de démarches administratives, dans les préfectures, les commissariats, devant des consulats, les écoles, au travail, dans la rue, le métro, aux domiciles...

À Rennes, à Bordeaux, à Paris et un peu partout en France et en Europe, ces derniers mois ont vu de fortes mobilisations contre les centres de rétention.

Donnons de l'ampleur à ce mouvement.

Agissons maintenant pour la fermeture de tous les centres de rétention.

LA RÉVOLTE A COMMENCÉ...

Premiers signataires :

9ème Collectif des Sans-Papiers, Sierra Maestra

[Suite de la page 1]

Et que voyait-il, Abou ? Des gens dans une détresse inouïe. Des gens pour la plupart "inexpulsables", enfermés-là par simple excès de zèle – tragique résultat d'une administration qui tente de se conformer aux pressantes demandes de "l'autorité suprême". Surtout, il voyait les droits humains les plus évidents brutalement bafoués. Alors, il a écrit sur un papier "France pays des droits de l'homme", et l'a aggraffé sur son T-shirt.

C'était gentil... Non : on l'aura compris, c'était au deuxième degré qu'Abou écrivait ça. Pire : par antiphrase. La violence de son observation aura été si détonnante que lorsqu'il est venu au réfectoire en arborant son écriteau, les gardiens du centre lui auront demandé de le retirer...

Ainsi, c'était eux-mêmes qui refusaient qu'on puisse affirmer une telle chose. Non, décidément, la France n'est certainement pas le pays des droits de l'homme, et dans ce centre de rétention les policiers en charge du maintien de l'ordre auront pris d'emblée comme une insulte qu'on puisse le leur rappeler. Ou bien voyaient-ils là une revendication déplacée ?

Alors, les autres "retenus" – de cette prison sur laquelle passent tous les touristes qui arrivent en avion à Roissy – sont venus voir Abou pour se solidariser de sa démarche. Le deuxième écrivait : "Liberté, égalité, fraternité". Toujours par antiphrase...

C'est comme ça qu'est partie la révolte de Mesnil-Amelot. Et si on leur demandait de retirer leurs écriteaux au réfectoire, et bien, les sans-papiers n'iraient plus au réfectoire. Ils déclaraient la grève de la faim. L'un d'entre eux engageant même une grève de la soif qui durera trois jours... Jeudi à 15 heures, Abou disparaissait. Juste après une visite au cours de laquelle il avait pu se coordonner avec un "soutien" extérieur, lançant un "appel au secours" [voir ci-contre], il était déplacé manu-militari dans un autre centre de rétention à l'autre bout de la région – celui de Vincennes.

Il y arrivera très déprimé. Les gens lui semblaient, au premier abord, beaucoup plus froids qu'au Mesnil-Amelot. Quelques heures plus tard, ils étaient une centaine à refuser le repas... L'épidémie se confirmait. Finalement samedi un Tribunal parisien ne pourra que libérer Abou, tout comme les Tribunaux sont amenés à libérer, ces jours-ci, à tour de bras des sans-papiers enfermés en dépit des règles de procédure (leur seule protection). Il paraît qu'on lui proposerait même une régularisation – s'il voulait se tenir tranquille. Tous les moyens sont bons pour tenter d'éteindre l'incendie... Espérons que celui-ci laisse en poussière le nouveau système d'enfermement pour étrangers, "la honte de la République".

QSP

Une grève de la faim démarre au centre de rétention de Vincennes

Abou s'est mis en grève de la faim pour dénoncer les méthodes indignes, du gouvernement français :

- Le détournement de l'objet de la convocation par les flics (ou préfectures), reste une flagrance. Abou a été arrêté alors qu'il se rendait à une convocation au commissariat d'Orléans.
- Comme aux pires heures de notre histoire : on dénonce, on vient au domicile au petit matin, on rafle, on convoque pour arrêter sur listes de la préfecture, on va chercher les enfants dans les écoles, on liste et inculpe les hébergeants ou soutiens, on criminalise la solidarité.
- La politique du chiffre, et les conditions de rétention des Centres de Rétention sont intolérables.

Quel que soit le CRA, Abou mènera sa lutte pour la fermeture des centres de rétention, et contre la politique utilitariste de l'immigration.

[Source : SôS-Soutien aux Sans-Papiers]

JOURNÉE EUROPÉENNE CONTRE
LES CENTRES DE RÉTENTION
LE 19 JANVIER

URGENCE APPEL AU SECOURS!
L'appel du Mesnil-Amelot

Ce jeudi 27 décembre, Nous, Sans-papiers du Mesnil-Amelot, nous déclarons en grève de la faim.

Le chiffre de 25 000 expulsés devant être atteint pour le 1er janvier 2008, la police expulse tout le monde et n'importe qui !

Nous nous sommes fait arrêter pour certains lors de démarches au commissariat, pour d'autres lors de démarches administratives, pour beaucoup lors de rafles anti-immigrés. Nous refusons d'être traités comme des sous-hommes et appelons l'ensemble des gens qui pensent encore que nous sommes des êtres humains à dire "Stop" à cette politique raciste.

Nous ne sommes pas des militants politiques venus foutre le bordel chez vous mais bel et bien des travailleurs désireux de vivre dignement.

Moi, Abou N'Dianor, mes compagnons d'infortune, Nabil, Paul et tous les autres vous demandons, d'exprimer votre désaccord avec la politique d'Apartheid de votre pays.

Appelez-nous à l'intérieur du centre de rétention au cabines téléphoniques dont les numéros sont : 01 49 47 49 53 ou 01 49 47 02 40 ou 01 49 47 02 50 pour connaître la réalité de notre situation.

Apportez-nous des cartes téléphoniques, des cigarettes et du soutien.

FERMETURE IMMÉDIATE DES CENTRES DE RÉTENTION

DES PAPIERS POUR TOUS

LIBRE-CIRCULATION, LIBRE-INSTALLATION

ARRÊT IMMÉDIAT DE TOUTES LES EXPULSIONS

[Source : Soutien ô Sans-Papiers]

VENDREDI SOIR

Le 9ème collectif réfugié dans une église !

Sous la pression des rafles, en solidarité avec les sans-papiers de Mesnil-Amelot et pour la régularisation de tous les sans-papiers, le 9ème collectif s'est réfugié à l'église Saint-Joseph des Nations, rue Saint Maur, en bas de Belleville.

Le 9ème collectif appelle à la libération des sans-papiers en lutte du CRA de Mesnil-Amelot. Le 9ème collectif s'inquiète de l'état de santé des grévistes de la soif et de la faim du Mesnil-Amelot.

[Paul, en grève de la soif au Mesnil-Amelot à partir de jeudi aurait arrêté samedi soir. QSP]

APPEL DU 9ÈME

À l'occasion de l'occupation de l'église Saint-Joseph des Nations, le 9ème collectif aura diffusé la déclaration suivante.

Nous, sans-papiers, nous travaillons dans le bâtiment, les travaux publics, la restauration et l'hôtellerie ..., nous effectuons les travaux les plus pénibles et indispensables. Grâce à nous, les routes s'allongent, les maisons s'élèvent, les plats chauds sont sur la table, le linge est nettoyé...

Nous existons, mais les lois répressives qui se multiplient à des fins électoralistes nous rendent invisibles. Pourtant dans la rue nous devons raser les murs, nous défenestrer pour fuir l'uniforme au risque de notre vie, vivre dans la crainte des rafles, des centres de rétention, des expulsions...

Pourtant dans nos lieux de travail, nous devons baisser les yeux, subir les salaires divisés par deux ou par trois, les accidents de travail, d'être jetés dans la rue... sans pouvoir nous défendre.

Pourtant nous participons à l'économie de ce pays, alors que la chasse contre nous, contre nos enfants devient chaque jour plus sauvage. Pourtant, nous sommes décrits comme « profiteurs » du chômage, des allocations... Alors qu'il s'agit d'un mensonge entretenu pour des raisons politiques et économiques :

1) Il s'agit de diviser la population de pauvres, en mettant sur notre dos la cause de leurs difficultés, voir le Ministère de l'Identité nationale de Sarkozy...

2) Les patrons ont besoin d'une main d'œuvre docile, pas chère, à leur merci, qui a peur de la police, exploitable et licenciable, qui n'a qu'un seul droit : se taire et obéir...

Basta ! Nous ne voulons plus vivre dans l'humiliation, le mépris et la peur. Nous voulons les mêmes droits que nos camarades avec des papiers.

Nous voulons compter sur leur solidarité, celle des syndicats, parce que nous savons que le sort que nous réserve aujourd'hui le patronat sera le leur demain si nous ne réagissons pas ensemble. L'esclavage sera pour tout le monde.

Ici et là, nous commençons à sortir du bois, nous faisons grève, nous occupons. Dans les conditions extrêmement difficiles, nous avons osé. Et les grands patrons, les « donneurs d'ordre » ont du céder.

Et certains parmi nous ont gagné. Les patrons et les services de l'Etat ont été obligés de les régulariser. Nous avons le dos contre le mur, il ne nous reste que le chemin de la lutte. De la pitié, de l'aumône nous n'en voulons pas. Nous voulons garder notre dignité. Nous voulons gagner nos droits.

NON À LA POLITIQUE DES QUOTAS ! NON À LA CHASSE À L'ÉTRANGER ! RÉGULARISEZ MAINTENANT !

[Source : 9ème collectif]

Le 9ème collectif appelle à la libération des sans-papiers à Mesnil-Amelot et Vincennes

Le 9ème collectif s'inquiète par rapport à l'état de santé des grévistes de la soif et de la faim à Mesnil-Amelot et Vincennes.

Depuis quatre jours, les sans-papiers ont entamé une grève de la faim au centre de rétention de Vincennes.

Ils étaient trente-quatre jusqu'à aujourd'hui, dimanche, et sont désormais plus d'une cinquantaine, déterminés à lutter contre la politique du chiffre et des expulsions.

Samedi soir, ils ont été brutalisés et forcés de rentrer dans le centre par les CRS, après avoir été inutilement comptés plusieurs fois dans la soirée.

Leurs affiches qui portaient les slogans « Non à la politique du chiffre », « Égalité des droits », « Des papiers pour tous » ont été déchirées.

Plusieurs sans-papiers ont été blessés, l'un a une jambe mal en point et a été isolé.

En cette fin d'année, les préfets ont reçu le message d'accélérer les rafles pour atteindre le chiffre de 25000 expulsion fixé par le ministère de Hortefeuex.

En conséquence, les sans-papiers à Mesnil Amelot, à Vincennes, et dans tous les centres de rétention, ont été arrêtés lors de démarches administratives dans les préfectures, les commissariats, devant des consulats, à leur travail, devant les écoles, dans la rue et le métro, et même ces derniers jours une personne en partance pour le Mali dans un aéroport.

Aujourd'hui, le 9ème Collectif a rendu visite aux sans-papiers en grève de la faim au CRA de Vincennes, et se déclarent solidaires.

Ils appellent à l'arrêt des rafles et des expulsions, de la politique du chiffre, et à la fermeture des centres de rétentions.

Non à la politique des quotas

Non à la chasse à l'étranger

Régularisez maintenant !

POUR ALLER AU CRA DE VINCENNES

En RER, descendre à Joinville, puis suivre panneaux hippodrome. Aller derrière l'hippodrome. Le CRA est devant le panneau EPPN.

En voiture : de la Porte Dorée, suivre panneau hippodrome, et, juste derrière suivre le panneau EPPP.

Un rendez vous informel a été donné à partir de 15h dimanche, devant le CRA Vincennes.

Quelques dizaines de personnes se sont retrouvées confrontées à quelques centaines de CRS. Il y avait FR3 et BFM. L'avocate Brigitte Plaza s'est vue refuser l'entrée du CRA... Lorsqu'elle s'appretait à dénoncer le fait devant télé et radio, le contrordre est arrivé : elle pouvait entrer...

[Source : 9ème collectif]

DÉSŒBÉISSANCE CIVIQUE

Numéros de téléphones des centres de rétention

Il faut fermer les centres de rétention. Et pour y parvenir il n'y a pas d'autres solutions que l'insurrection des consciences. Dedans et dehors. Les prisonniers de l'État xénophobe doivent se révolter, à l'intérieur, et tous doivent leur porter secours, de l'extérieur, pour dire non à ce nouveau système concentrationnaire. Pour se coordonner entre eux et pour communiquer avec l'extérieur, il y a des cabines téléphoniques dans tous ces centres. Ci-dessous, une compilation des listes de numéros de ces téléphones trouvables en l'état. À vérifier, à compléter. À améliorer. Ces numéros peuvent servir en particulier pour prendre des informations sur la situation des mouvements et les problèmes particuliers, individuels ou collectifs, dans les centres à côté de chez soi – et pour offrir tous les soutiens nécessaires aux sans-papiers enfermés. Ils peuvent aussi – et d'abord – servir à prendre rendez-vous pour entrer dans un centre de rétention, et apporter, entre autres, comme c'est demandé au Mesnil-Amelot depuis plusieurs jours, des cartes téléphoniques !

QSP

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES CENTRES DE RÉTENTION

- Centre de rétention de Vincennes :
 - Direction : 01.43.53.79.00
 - Cabines : 01.43.96.02.68 ou 59-39 (ces numéros ont pu changer pour les numéros suivants) :
 - 01.48.93.69.47 - 01.48.93.91.12 - 01.48.93.96.62
 - Centre de rétention du Mesnil-Amelot :
 - Direction : 01.48.16.20.00
 - Cabines 01.49.47.02.46 /47/48 ou 01.49.47.02.84 ou 01.49.47.02.40/50
 - Cimade du Mesnil-Amelot : 01 4816 13 79
 - Centre de rétention de Cergy :
 - Direction : 01.34.43.17.17
 - Centre de rétention Créteil :
01.48.52.95.17 (dir.) ou : 01.48.92.73.06 (cabine)
 - Centre de rétention de Bobigny :
 - Direction : 01.40.60.20.67
 - Cabines : 01.48.95.86.86 /87.86 (cabine hommes)
01.48.96.08.54 (cabine femmes)
 - Centre de Rétention de Choisy : 01.48.92.73.06 (cabine) ou 01.48.90.15.53 (direction) 01.48.52.95.17
 - Centre de rétention de Versailles (commissariat) : 01.39.24.71.13
 - Paris (dépôt) : 01.44.07.38.53 ou 01.45.18.59.70
 - Nanterre : 01.41.20.60.67 ; 01.41.37.04.62

Autres numéros utiles :

Aéroports

- Roissy : Police de l'Air et des Frontières demander au standard : 01.48.62.12.12
- ZAPI police : 01.49.47.04.00 (cabine)
- ORLY Dicilec : 01.49.75.43.04

- Numéro de cabine au CRA de Rennes : 02.99.35.28.17
- Cimade au CRA de Rennes : 02.99.65.66.19 ou 28
- Cimade au CRA de Metz : 03.87.30.53.32
- CRA de Nîmes :
 - Cabines publiques " pavillon homme" 04.66.27.79.77 / 04.66.27.79.71. Cabines publiques "pavillon femme" 04.66.27.79.81 / 04.66.27.79.79
 - Cimade au CRA de Nîmes : 04.66.21. 97.09 ou 91.68 et 06.77.12.43.32 Fax : 04.66.21.95.73 pas encore de liaison internet
- NB : le service de la Cimade en rétention s'appelle la DER (Défense des Étrangers Reconduits).

N° Téléphone des CRA

- Vincennes (Afrique Noire) : 01.43.96.59.39
01.43.96.02.68
- Vincennes (Maghreb) : 01.18.45.59.70 ou 01.18.18.12.40
- Le Mesnil-Amelot/Roissy : 01.49.47.02.40 ou 01.49.47.02.50
- Bobigny : 01.48.95.87.86 ou 01.48.96.08.64
- Choisy le Roi : 01.48.52.95.17
- Fleury : 01.60.15.72.05
- Nanterre : 01.41.37.04.62 ou 01.40.97.27.36
- Versailles : 01.39.24.71.13 ou 01.93.24.70.00
- Cergy : 01.39.43.17.17
- Bordeaux : 05.56.44.09.35
- Lille : 03.20.87.56.70
- Lyon Satolas (cabines) : 04.72.23.87.35, ou : 04.72.23.81.37.
- Marseille : 04.91.56.00.53.
- Nantes : 02.40.14.30.42.
- Nice : 04.93.55.68.11.
- Rivesaltes : 04.68.64.68.89.
- Sète : 04.67.74.11.34.
- Strasbourg : 03.88.67.25.35.

Voici les cabines de la Zapi 3 ("zone d'attente" de Roissy) :

- RDC hall :
01.49.47.33.76/78/79/80/81/82/83/84/85/87/89/90/93
- Couloirs mineurs/ femme : 01.49.47.04.13/15/07 (cabines les plus utilisées)
- Couloirs femmes familles : 01.49.47.04.31/32/33
- Couloirs hommes (chambres 42 à 50) :
01.49.47.33.95/03.91
- Couloirs hommes familles : 01.49.47.04.27/28/29 et le téléphone de la permanence Anafé :
01 42 08 69 93
- Paris.
- Sites de Vincennes 1 et 2 :
Numéros des cabines :
Accueil : 01.48.93.69.62
Cabines : 01.48.93.69.62 ; 01.48.93.90.42 ;
01.48.93.91.12 ; 01.48.93.68.47 ; 01.45.18.08.20 ;
01.43.96.02.68 ; 01.42.96.59.39
- Site du Palais de justice :
N° tel du dépôt Cité : 01.53.73.32.72

ENTRETIEN AVEC ABOU N'DIANOR, LEADER DU MOUVEMENT DE MESNIL-AMELOT, APRÈS SON TRANSFERT AU CRA DE VINCENNES

J'ai été arrêté suite à une convocation piège à la préfecture, puis amené au Centre de Mesnil-Amelot. En discutant avec mes compagnons de rétention, je me suis aperçu que je n'étais pas le seul à avoir subi une arrestation injustifiée. Nous avons vu jusqu'à quelle extrémité conduisait la politique du chiffre. Parmi nous il y avait des pères et des mères de familles qui, s'ils étaient expulsés, allaient être séparés de leur conjoint, de leurs enfants. Il y avait des personnes malades, d'autres qui ont passé treize ans, dix-neuf ans ici en France.

Nous avons décidé de ne pas laisser faire ça, de réagir. Certains étaient tellement à bout que des réactions de violence étaient possibles, mais nous avons voulu manifester notre protestation de manière non-violente. Le mouvement a commencé comme ça. Nous avons rédigé des petites phrases, des slogans sur des bouts de papier que nous avons accroché à nos chemises avant d'aller au réfectoire. Nous avons écrit : « Justice à deux vitesses », « France, pays des droits de l'homme », « Liberté égalité, fraternité », « Les immigrés ont-ils des droits ? »... Nous avons été nombreux ensuite à entamer une grève de la faim.

Le responsable du centre de détention nous a reçu, nous lui avons remis une liste de 24 doléances qui concernaient les arrestations arbitraires, la justice qui n'est pas équitable, l'absence de possibilité de se défendre, etc. Il nous a répondu qu'il pouvait intervenir auprès des Préfectures sur les dossiers les plus criants d'injustices et les plus complexes, mais que d'autres doléances n'étaient pas de son ressort.

Nous avons réussi à entrer en contact avec des journalistes et à exposer les raisons de notre mouvement, France 2 et FR3 ont accordé quelques minutes à notre lutte, certaines radios ont également parlé du mouvement. Nous avons également fait parvenir une lettre aux trente deux consuls représentant les différentes nationalités des gens du centre de rétention.

Pour casser le mouvement, on m'a transféré à Vincennes. L'ambiance n'est pas la même mais un mouvement est possible. On ne me donne pas la possibilité d'écrire. Je n'ai pas le droit d'avoir de papier et de stylo.

ECHANGE AVEC UN RESPONSABLE DU « SERVICE CENTRE DE DÉTENTION » DE LA CIMADE

Les mouvements de révolte à l'intérieur de centre de rétention ne sont pas exceptionnels. Le mouvement de Mesnil-Amelot est une protestation collective parmi toutes celles qui se produisent régulièrement. Ce qui est frappant ici, c'est la force et la dignité du mouvement. Les révoltés ont réussi à communiquer avec l'extérieur et, hasard de l'agenda des médias, quelques journalistes se sont intéressés à l'affaire. Ça, c'est nouveau. Pour briser ce mouvement, l'administration a choisi de disperser les leaders en les transférant dans des centres différents. L'un est Vincennes, un autre à Metz, un troisième a été libéré. Le mouvement de Mesnil-Amelot intervient dans le contexte des dérives de la politique du chiffre en matière d'expulsion. Dans ce centre, plusieurs « retenus » ont été arrêtés dans des conditions particulièrement scandaleuses, après convocation à la mairie ou à la Préfecture. Une personne menacée d'expulsion est gravement malade, un jeune homme afghan de 17 ans qui porte encore sur le corps des marques de torture doit être expulsé vers l'Afghanistan. Est également retenu un père de deux enfants auquel avait été accordé deux titres de séjours par le passé... Ces situations terribles ont fait le lit de la révolte.

QSP

Le Quotidien des Sans-Papiers paraît tous les quinze jours ou, comme aujourd'hui, en fonction des événements. Il est librement téléchargeable sur internet. On est invité à le reproduire, pour le lire et pour le diffuser. Il porte un prix indicatif pour amortir les frais de reproduction de ceux qui se chargent de le photocopier et de le diffuser. Le Quotidien des Sans-Papiers est accessible sur Internet à l'adresse :

quotidiensanspapiers.free.fr

Le site est en lui-même un point d'information permanent, où l'on peut retrouver la Télé des Sans-Papiers et la Radio des Sans-Papiers...

Liberté pour Abou, la lutte continue pour les autres !

L'un des sans papiers en lutte de la prison pour étrangers du Mesnil-Amelot a été remis en liberté cet après-midi, pour les autres la galère continue.

Des papiers pour tous ou plus de papiers du tout !

Abou Nguénor a subi jeudi un transfert disciplinaire du centre du mesnil amelot vers le centre de Vincennes après avoir participé avec d'autres sans papiers à un mouvement de grève de la faim. Abou est libre ce soir mais pour les autres l'enfermement continue. Au mesnil-Amelot, cinq sans-papiers ayant participé au mouvement ont été expulsés ce matin et ce soir, les retenus refusent d'entrer dans leurs chambres. Aujourd'hui à Vincennes, la moitié des retenus refusaient de s'alimenter.

30 décembre à 00h56

Abou Ndianor le prof de math sénégalais, depuis quinze jours en rétention, qui avait entamé une grève de la faim au CRA du Mesnil-Amelot puis déplacé à Vincennes où une autre grève de la faim démarre, a été libéré samedi soir.

Au 35 bis, son avocat, maître Braun, a plaidé brillamment quatre nullités de procédures.

Il y avait beaucoup de soutiens dans la salle !

Abou fera demain un communiqué, et remercie tous ceux qui étaient présents, associations, collectifs de sans-papiers, soutiens, et RESF qui a fait une conférence de presse samedi matin dans ses locaux.

Cette forte mobilisation démontre toujours son efficacité. Aujourd'hui : 6-0 du jamais vu au 35 bis ! Six personnes libérées pour non respect des procédures (entre autre délai d'accès au téléphone dépassant les trois heures au CRA). [Ces résultats judiciaires favorables qui se multiplient en effet indiquent surtout l'illégalité permanente du travail policier. QSP] [Source : z-pajol]

Des étrangers d'un centre de rétention établissent un cahier de doléances

“Non à l'arbitraire”, “non à l'humiliation”, “la France : pays des droits de l'homme”, “l'immigration enrichit”... Ces slogans ne sont pas brandis par des collectifs de soutien aux sans-papiers, mais par des sans-papiers eux-mêmes. Depuis le 20 décembre, les étrangers en rétention au Centre du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) arborent ces messages pour manifester leur désaccord face à des “conditions d'arrestation et de rétention indignes” qui “humilient les hommes” et “déchirent des familles entières”.

Cette action a franchi, jeudi 27 décembre, une nouvelle étape : sur les quelque 120 personnes placées dans ce centre de rétention situé près de l'aéroport de Roissy, ils n'étaient plus qu'une quarantaine, selon la direction du centre – une quinzaine selon les protestataires – à se présenter au réfectoire, tous les autres ayant entamé une grève de la faim.

“Nous voulons être entendus”, expliquait Abou N'Dianor, porte-parole du mouvement, joint par téléphone dans l'après-midi, juste avant que l'administration décide de le transférer dans un autre centre. “Lorsqu'un mouvement de protestation se déclenche, les étrangers leaders sont changés de centre pour casser le groupe”, explique le Comité intermouvement auprès des évacués (Cimade).

Il y a une semaine, M. N'Dianor, Sénégalais âgé de 37 ans, a entrepris, avec quatre de ses compagnons, de recueillir les témoignages de chacun des retenus. Ils en ont tiré une liste de vingt-quatre doléances qu'ils ont remise au chef de centre.

Manque d'hygiène dans les sanitaires, sentiment d'être “traités comme du bétail”, “fouilles humiliantes”, “femmes choquées d'être enfermées” : sur deux pages, les 120 retenus du Mesnil-Amelot livrent leur détresse en style télégraphique. Ils ont adressé un courrier aux consuls des 33 pays dont ils sont originaires pour leur demander d'avoir plus de vigilance dans la délivrance des laissez-passer. Sans ce

“sésame”, l'administration française ne peut éloigner un étranger.

“Il n'est pas anormal que tous les retenus ne se soient pas présentés au réfectoire”, déclarait, jeudi soir, Francis Vuibert, secrétaire général de la Préfecture, affirmant qu’“aucun ne s'était jusqu'alors déclaré gréviste de la faim”. “Il n'y a rien d'illégitime à ce que des personnes dans cette situation expriment des revendications”, précisait M. Vuibert. “Mais si certaines doléances sont de la compétence du chef de centre, d'autres dépassent même les compétences de la préfecture : ainsi la régularisation en rétention ne correspond à aucun texte applicable en l'état actuel.” “Le placement en rétention”, insistait-il, “se fait au terme d'une procédure qui a été jugée régulière.” Au cours de la semaine écoulée, sur cinq personnes sorties du centre pour être expulsées, trois, qui ont refusé d'embarquer, ont été libérées par le juge pénal. Selon Didier Inowlocki, permanent de la Cimade au Mesnil-Amelot, ces trois cas “donnent raison aux retenus”. “Il est rare de voir une telle solidarité entre retenus, souligne M. Inowlocki. Ils se sentent témoins de toutes les situations existantes dans le centre.” “Sont retenus ici pour être expulsés des étrangers malades, des personnes dont le pays est en guerre, des parents dont les enfants sont à l'extérieur, des hommes et des femmes insérés socialement depuis treize, dix-neuf et même vingt-deux ans”, témoigne M. N'Dianor. Débouté d'une demande de régularisation, ce Sénégalais, enseignant en mathématiques dans une société privée de soutien scolaire, a été arrêté le 15 décembre, alors qu'il avait passé six années en France. M. N'Dianor regrette d'avoir été “trop honnête”. “J'ai déposé un dossier de régularisation, témoigne-t-il. Je ne leur ai rien caché, je leur ai transmis mon passeport, mes fiches de paie, d'impôts, le nom des enfants qui avec mon aide ont réussi leur bac... Car, comme tout le monde, je travaille et paie des impôts. J'ai été débouté. Et alors que je n'avais pas encore été convoqué devant le tribunal administratif pour mon recours, le commissariat de police m'a convoqué pour réexamen de mon dossier. Mais c'était un piège : j'ai été arrêté.”

[Source : Le Monde]

À Roissy, 150 demandeurs d'asile maintenus dans des conditions inhumaines

L'Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) dénonce les conditions inhumaines dans lesquelles environ 150 demandeurs d'asile, principalement tchétchènes, sont maintenus, dans les salles de maintien des aéroports de l'aéroport de Roissy.

Du fait de la saturation du lieu d'hébergement dit hôtelier, Zapi 3, ils passent jours et nuits dans les salles de transit des aéroports, dans des conditions d'hébergement qui ne sont pas conformes à la législation.

Obligation de se relayer pour trouver le sommeil sur des bancs en métal dans des salles exigües ; accès difficile au téléphone ; accès difficile aux sanitaires ; chauffage déficient et accès limité à des soins médicaux. L'isolement est renforcé par la séparation des familles, réparties sur l'ensemble des aéroports. En général, femmes et enfants sont transférés dans la zone d'hébergement (ZAPI3), certains ayant néanmoins également passé la nuit en aéroport.

Après séparation des membres des familles, aucune information n'est en général délivrée sur leur sort. Ces personnes sont perdues car elles sont dans l'impossibilité de s'exprimer et de se faire comprendre, n'ayant pas d'accès à un interprète.

Ces informations confirment les observations publiées dans le rapport de l'Anafé sur la situation des étrangers maintenus en aéroport, intitulé *Une France inaccessible* – qui vient de paraître.

L'Anafé demande la libération immédiate de ces personnes afin qu'elles puissent déposer une demande d'asile ou au moins un transfert dans le local réservé à cet effet (Zapi 3) où elles pourront effectivement exercer les droits qui leur sont reconnus par la loi.

Une telle situation est manifestement contraire à la dignité de personnes et aux conditions d'accueil des personnes sollicitant leur admission en France au titre de l'asile et doit prendre fin immédiatement.

[Source : Anafé]

Intervention policière au centre de rétention de Vincennes

L'agitation a été provoquée par des retenus qui refusaient de regagner leur chambre et ont renversé des poubelles.

Les forces de l'ordre sont intervenues dans la nuit de samedi 29 à dimanche 30 décembre au centre de rétention de Vincennes (Val-de-Marne) pour faire rentrer dans leurs chambres des étrangers protestant contre leurs conditions d'arrestation et de détention.

Selon un porte-parole des retenus d'un des deux centres de rétention administrative (CRA) de Vincennes, qui a requis l'anonymat, "la situation s'est dégradée à une heure du matin", après qu'"un retenu a été frappé par les flics." "On a entendu des cris et tout le monde est sorti voir ce qui se passait", a-t-il ajouté. L'agitation aurait été provoquée par les retenus "qui refusaient de regagner leur chambre et ont renversé des poubelles". "Il y a eu des bousculades, mais pas de dégradations commises ni de personnes blessées", a ajouté cette source.

Le calme est revenu deux heures plus tard

Le porte parole des retenus affirme qu'une cinquantaine de CRS sont ensuite arrivés en renfort.

"Cela a duré à peu près deux heures, ensuite le calme est revenu" et les occupants ont pu regagner leurs chambres, a-t-il poursuivi, dénonçant toutefois "les brutalités policières" dont, a-t-il affirmé, sont l'objet certains retenus.

Le mouvement de protestation a commencé la semaine dernière au centre de rétention du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) et a emprunté diverses formes : rédaction de "doléances" portées au chef du centre, et grève de la faim pour certains depuis jeudi.

Les retenus du Mesnil-Amelot ont cessé leur grève de la faim samedi.

[Source : nouvelobs.com]

AU CRI DE

"Liberté, liberté !"

VINCENNES, DIMANCHE APRÈS MIDI. Rassemblement d'une cinquantaine de personnes cet après midi et en début de soirée devant le CRA de Vincennes. Nous avons récolté des témoignages par les familles qui vont visiter les emprisonnés sur les conditions de rafles entreprises par une France raciste et autoritaire. Nous vivons un État policier. De ça on peut en être sûr.

Un des retenus s'est fait arrêter à l'aéroport alors qu'il avait son billet d'avion pour rentrer au Mali de son plein gré. La politique du chiffre a préféré l'embarquer pour le mettre en centre de rétention et lui signifier son expulsion. Une autre personne s'est fait rafler alors qu'il allait chercher du pain. Il est en France depuis six ans, bosse comme tant d'autres et paye des impôts, le cynisme n'a pas de limite. La terreur organisée par la politique du chiffre nous a fait nous déplacer et témoigner de notre solidarité. Les retenus ont scandé "liberté", cinq à six cars de robocops sont arrivés. Nous savons qu'hier des CRS sont venus les tabasser car ils refusaient de rentrer dans leur cellule. Voilà les quelques infos. N'hésitez pas à téléphoner, à vous déplacer pour montrer aux incarcérés des centres de rétention qu'en France il n'y a pas que des pourris ou des endormis. Continuons à refuser les rafles, les déportations, les prisons et centres de rétention. Des papiers pour tous ou pas de papiers du tout. Liberté de circulation, Liberté d'installation, Abolition des frontières.

[Source : Indymedia]

**Téléchargez,
imprimez,
diffusez,
le Quotidien des
Sans-Papiers !**

DÉCRET

Le fichier de sans-papiers est avancé

Pour les étrennes des sans-papiers Aliot-Marie et Hortefeux auront eu une délicate pensée : ne pas finir l'année sans lancer le super-fichier à l'aide duquel leur police pourra désormais mieux systématiser sa chasse à l'homme – et aux femmes et aux enfants.

Décret paru dimanche 30 décembre au Journal officiel. Ce décret porte sur la création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatives aux étrangers faisant l'objet d'une mesure d'éloignement et modifiant la partie réglementaire du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

• (...) Est autorisée la création (...) d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé ELOI, relevant du ministère chargé de l'immigration.

Ce traitement a pour finalités :

a) De permettre le suivi et la mise en œuvre des mesures d'éloignement ;
b) D'établir des statistiques relatives à ces mesures et à leur exécution.

• Sont enregistrées dans le traitement ELOI les données à caractère personnel relatives à l'étranger faisant l'objet d'une mesure d'éloignement (...). Le traitement ne comporte pas de dispositif de reconnaissance faciale à partir de la photographie. (...)

• Quand l'étranger fait l'objet d'une assignation à résidence, les nom, prénoms et adresse de la personne qui l'héberge sont enregistrés dans le traitement ELOI. (...)

• Liste des données à caractère personnel relatives à un étranger faisant l'objet d'une mesure d'éloignement susceptibles d'être enregistrées dans le traitement ELOI.

[Suivent une cinquantaine d'informations permettant d'identifier et de suivre le parcours de l'étranger dit en situation irrégulière.]

Fait à Paris, le 26 décembre 2007
publié au J.O. le 30 décembre

[Source : nouvelobs.com]

VINCENNES

« Nous ne sommes pas des bêtes sauvages, ni des chiens ! »

Il y a à peu près un mois, un sans-papiers s'est évadé du centre de rétention de Vincennes. Depuis cet événement, les policiers sont particulièrement énervés et virulents envers les « retenus ». Par exemple, ils entrent dans les chambres pour faire des fouilles à n'importe quelle heure de la nuit, ils font entre 8 à 10 rondes par 24 heures, au lieu de trois habituellement. Suite à cette évasion, les policiers ont eu pour ordre de dénombrer, tous les soirs, les sans-papiers pour vérifier qu'aucun ne s'est enfui. Avant hier, les retenus n'ont pas accepté de se faire comptabiliser comme du bétail et ont refusé de remonter dans leurs chambres. Les policiers ont appelé les CRS en renfort qui ont passé une partie de la nuit à Vincennes.

Hier soir, routine. Les policiers exécutent leur tour de surveillance et accusent un homme en train de fumer d'avoir fait entrer un briquet en rétention. Ils le menottent pour l'emmener en isolement. Les autres sans-papiers jugent cet acte injustifié et interpellent à leur tour les policiers pour leur demander de le relâcher. Ils font valoir leurs droits et leur refus de l'arbitraire. Mouvement de masse, violences policières, au final, il y a trois blessés légers parmi les retenus. Ils ont vu un médecin, apparemment pas de jambe cassée. Les CRS sont revenus en renfort et sont restés jusqu'à 4 heures du matin.

Ces incidents se situent dans un contexte plus général

puisque c'est suite au transfert d'un sans papier de Roissy vers Vincennes que les informations sur les événements de Mesnil-Amelot ont circulé et qu'une grève de la faim a commencé il y a trois jours : sur approximativement 260 personnes retenues réparties dans les deux centres de Vincennes, la moitié serait en grève de la faim aujourd'hui.

Depuis trois nuits, les retenus se mobilisent pour dénoncer les conditions de rétention déplorables : un simple filet d'eau chaude dans les douches, du chauffage parcellaire, mise en isolement sans motif, humiliations et violences policières gratuites, destinations d'expulsion parfois arbitraires (un Algérien devait aujourd'hui être expulsé vers le Maroc, il ne serait pas sorti du centre de rétention suite aux mobilisations de ses collègues sans-papiers), et encore non respect de la dignité et des droits de l'homme...

Les retenus dénoncent aussi les pratiques du personnel médical : des jours pour obtenir un simple doliprane, des maladies contagieuses qui se transmettent à profusion. Un sans-papier explique que « *les docteurs préfèrent soigner leurs relations avec la préfecture plutôt que de déclarer que les situations médicales de certains retenus sont incompatibles avec la rétention* ».

Au téléphone, on entend des termes tels que « *désobéissance civique* » et le brouhaha général présage d'une évolution mouvementée. Les sans papiers semblent remontés, prêts à ne pas céder, d'autant plus qu'ils ont réussi à éviter une expulsion aujourd'hui, ils sont soutenus à l'extérieur, forts de leurs dénonciations, par contre, et à mon avis à juste titre, ils « *redoutent le pire pour ce soir* ».

[Témoignage au CRA de Vincennes recueilli par le 9ème, le 30 décembre 2007]

Répression au centre de rétention de Vincennes

NUIT DE SAMEDI À DIMANCHE :

À Vincennes, ce soir, la répression a été violente.

Une heure du matin. Un Algérien vient de me téléphoner. En ce moment au CRA : treize flics sur un Malien le tabassaient, j'entendais effectivement tout. Je lui ai demandé d'appeler le 15, car le Malien aurait la jambe cassée, et visiblement les flics n'appelleront pas de médecins.

En ce moment, les retenus sont gazés, la grève de la faim continue, alors les coups pleuvent !

On entend les hurlements des flics et retenus... Les flics sont sortis car les sans-papiers cassent tout. Les CRS arrivent. Les sans-papiers restent groupés contre les CRS.

1h25. Vincennes réprime et cogne.

[Source : cra en lutte]

NUIT DE DIMANCHE À LUNDI

0h35. Coup de téléphone d'un retenu. Ce soir même chose, les CRS chargent. J'entends des hurlements au téléphone, des retenus sont toujours en grève de la faim. Il me dit qu'il y a des blessés : un Géorgien et un Tunisien.

J'entends les cris "vive la grève" repris en cœur par tous. Les flics obligent à rentrer dans leurs chambres, les cris redoublent. Ce soir, ils avaient décidé de dormir tous dehors dans la cour.

La lutte pour eux, continue, comme B. vient de me dire au téléphone, ici, "c'est contre toute humanité".

Cet après-midi belle mobilisation, et ce n'est qu'un début. Ils ont même dépêché de Paris nos RG habituels, et six cars de gendarmerie.

Mais nous avons pu rencontrer en contact de très loin, ils entendaient nos cris de soutien et les retenus qui en criaient un autre : **LIBERTÉ, LIBERTÉ !**

Dans les rencontres visiteurs cet après-

midi, on constatait : la majorité ont des enfants, sont mariés, tous travaillent. Un retenu qui est gravement malade, depuis dix jours : les flics refusent sa demande de médecin !

Il a été transporté le premier jour de Vincennes à l'hôtel Dieu pour une crise d'épilepsie, mis sous perfusion, mais après cinq jours... plus de place... Retour au CRA, une infirmière lui donne des médocs, il ne sait pas si c'est son traitement d'origine. Ce soir, en pleurs, il me disait qu'il avait des douleurs intolérables à la tête. Réponse des flics : l'infirmière verra si il nécessite ou non la visite d'un médecin... Cela fait onze jours ! (Il a dix ans de présence et dix de mariage ici, et sa femme est résidente !)

01h : dernière info. Un copain qui est devant le CRA de Vincennes ce soir me dit que des cars de flics sont entrain d'arriver avec des cohortes de renfort, de dehors il entend les hurlements.

Nous resterons TOUS LES JOURS, témoins et solidaires des luttes de tous les retenus.

Solange